

Colloque de  
L'ASSOCIATION DES AMIS DE TALLEYRAND

« Talleyrand, Prince de la médiation »

Paris, samedi 29 mai 2010

Hôtel de Clermont

\*\*\*

## *Principes de diplomatie*

*Communication de M. Eric Schell*

Associé gérant du Cabinet Schell  
(Paris et Bruxelles)

Auteur de "Talleyrand en verve" et  
du "Bréviaire de Talleyrand" aux éditions Horay.

Membre de l'association des Amis de Talleyrand

\*

Le travail que je vous présente, modeste contribution d'un historien amateur parmi des universitaires de renom, a consisté à analyser quelques documents de la main de T, avant et après la grande parenthèse glorieuse et dramatique de l'Empire.

Nous étudierons donc les écrits de T sous la Constituante, puis sous le Directoire à son arrivée aux affaires, et enfin après 1815, lorsqu'il s'agira d'aller négocier avec l'Europe le sort de la France.

Nous montrerons que son système de pensée était complet et constitué depuis 1792 mais qu'il ne l'appliquera qu'à un moment où il s'appartiendra vraiment, c'est-à-dire au congrès de Vienne.

Voici d'abord quelques rappels historiques utiles au début de cet exposé :

- Louis XIV dans ses derniers jours avait souhaité rapprocher les Bourbons et les Habsbourg. Cela se fera par le traité d'alliance de 1756 et T restera fidèle à ce principe, même si sous le Directoire il évoquera l'« exécrable Autriche », il finira par lui accorder le privilège d'être la « chambre des pairs de l'Europe ».
- Choiseul écrira à cette époque à Louis XV pour lui dire que le traité avec la cour de Vienne contre la Prusse détournait la France de la véritable guerre qui était sur les mers et en Amérique. T retiendra cette analyse maritime de la géostratégie, et laissant l'Atlantique à l'Angleterre et à sa fille l'Amérique songera à orienter la France vers la police de la Méditerranée et de ses côtes, encore libres à coloniser.
- Anglophile fidèle mais français de cœur, T verra l'Angleterre tout au long de sa carrière confirmer sa première place de

puissance mondiale, par sa flotte et par son commerce. C'est pourquoi T donnera à la France le modèle d'un empire colonial et un terrain d'action, la Méditerranée. Mais il préconisera pour la France un modèle économique essentiellement agricole, et un terrain d'action plus continental que maritime.

- Joueur de cartes plus que joueur d'échecs comme le définit très bien Emmanuel de Waresquiel, T sera confronté à l'expansion de deux puissances surgies au siècle précédent et qui domineront le 19ème siècle sur le continent : la Russie et la Prusse ; il cherchera à composer et à s'opposer. Nous verrons comment.
- Comprenant que les modèles d'unité nationale toucheront bientôt l'Italie, l'Allemagne, et dans une certaine mesure la Pologne, il n'ira pas jusqu'à les réaliser effectivement, car la France a encore besoin pour sa sécurité de jouer les contrepouvoirs, avec la Russie et la Prusse dont il anticipe les visées hégémoniques en Europe.
- Au-delà du modèle convenu du « cardinal premier ministre » et de leur deux magistrales illustrations avec Richelieu et Mazarin, à l'origine de cette paix de Westphalie (1648) qui régit encore largement l'Europe à la veille de la Révolution, T avoue une admiration pour le cardinal Hercule de Fleury, précepteur et principal ministre de Louis XV jusqu'à sa mort en 1742. Fleury prend la tête du gouvernement dès 1726 et évitera par des négociations et des alliances d'abord avec l'Angleterre puis contre elle à partir de 1738, les guerres qui impliqueraient la France, comme l'écrit l'historien Emile Bourgeois, « par des victoires obscures, dont la France, loin de lui faire honneur, lui garda toujours rancune. ». Nous verrons également T en homme de paix, pas toujours très bien compris de ses contemporains comme de la postérité...

- Lorsque T arrive véritablement et pour la première fois aux affaires en 1797, la France a atteint voire dépassé l'essentiel de ses objectifs territoriaux. En effet, depuis 1795 la France est allée au-delà de ses limites naturelles. Mais T comprend que la France qui a dispersé son influence et ses ressources au cours du siècle précédent, avec trop de traditions contradictoires à soutenir, trop de factions à la Cour et dans les bureaux, une diplomatie officielle et un secret du Roi, doit rapidement revenir à quelques grands principes : barrer la route aux Anglais sur les mers et aux Russes dans leur expansion territoriale, et reconstituer un empire colonial désormais disparu.....La rencontre d'un général ambitieux, et d'un ministre talentueux (les deux adjectifs sont ici interchangeables) fera ressortir des cartons diplomatiques, un projet vers l'Orient compliqué : l'expédition d'Egypte. Qui n'aboutira pas, mais sera le rêve le plus lumineux de ce XVIII<sup>ème</sup> siècle finissant...

Comme l'écrit T dans ses Mémoires (p. 77) :

« Il suffit qu'une vue politique offre des avantages, qu'elle soit dans son principe conforme à la nature, qu'elle présente peu de risques, peu de dommages, pour qu'elle puisse être considérée comme bonne. »

Voici donc le premier principe de sa diplomatie, comme de toute son action publique.

\*\*\*

N'y aurait-il pas comme un paradoxe, je sais que plusieurs d'entre vous le pensent, à parler de principes pour l'action diplomatique que

Talleyrand a conduit au nom de la France sous le Directoire, le Consulat, l' Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet ?

« Appuyez vous sur les principes, ils finiront bien par céder »  
Mais Talleyrand n'a jamais dit cela, puisqu'il s'agit d'une citation d'Oscar Wilde...qu' on lui prête aussi cependant.

Je vais essayer de vous démontrer que notre « Prince immobile » n' a guère varié dans l' approche des affaires extérieures de la France, même si comme l' écrit le cardinal de Retz :

« Pour demeurer fidèle à son parti, il faut changer souvent d'opinion. »

D'opinion, certes ; mais pas de principes !

\*\*\*

### **Première Partie : les années d' apprentissage**

T s'intéresse très tôt aux questions diplomatiques. Sous l'ancien régime il a rencontré Choiseul, et travaillé avec Vergennes, mais dès la Révolution il siège avec son ami Mirabeau au comité diplomatique de la Constituante. Il appartient à plusieurs cercles où économistes, banquiers et hommes d'affaires se rencontrent et échangent sur les idées nouvelles du commerce et des échanges internationaux.

Alors que la France n'est en guerre que contre la Prusse et l'Autriche à l'été 1792, T doit aller négocier un traité d'alliance avec l'Angleterre. Il reprendra ce travail en 1830, comme ambassadeur du roi Louis Philippe à Londres.

Car après les journées insurrectionnelles du 10 août 1792, qui marquent la fin de la monarchie constitutionnelle, des idées de réforme du système de l'intérieur, et depuis la disparition de Mirabeau (avril 1791), T se sent un peu seul à Paris.

Avec son passeport diplomatique, il partira pour Londres en septembre 1792, pour négocier au moins la neutralité du cabinet britannique dans les affaires du continent.

Il y restera jusqu' en janvier 1794, date à laquelle on lui demandera au nom de l' « alien bill » de quitter le territoire anglais.

Il s'embarquera pour Philadelphie, dont il reviendra via Hambourg pour retrouver Paris en septembre 1796.

Quatre années d'absence qui vont lui permettre de réfléchir et d'écrire sur les relations internationales.

Mais l'historien Georges Pallain estime que dès 1792, son programme est complet. Sa vision du monde l'accompagnera tout au long de ses ministères et de ses ambassades.

\*

Dans un mémoire à la Convention daté de novembre 1792 à Londres, T constatait que les vieilles idées de primatie et de prépondérance devaient laisser la place désormais au fait que nous devons rester maître chez nous, sans plus songer à des agrandissements de territoire. « Le territoire de la République française suffit à sa population et aux immenses combinaisons d'industrie... »

Et d'expliquer qu'en dehors des voisins avec qui nous lient les besoins d'une défense commune, la France doit savoir se lier avec d'autres pays « par des conventions passagères sur les intérêts politiques et commerciaux qui naissent des circonstances »

Ainsi souhaite-t- il ouvrir des négociations avec la Prusse, la Porte Ottomane, mais aussi avec l'Angleterre, depuis qu'avec la disparition de la monarchie d'ancien régime, les politiques d'alliance ne nous tournent plus systématiquement vers la maison d'Autriche et la maison de Bourbon.

T préconise une convention entre l'Angleterre et la France qui aurait pour objet l'indépendance de nos colonies respectives. Nos rapports doivent être d'industrie et de commerce et nous devons nous allier pour que nos vaisseaux libèrent les colonies espagnoles d'Amérique du Sud, mais aussi dans les Indes occidentales pour opérer ce que T nomme cette « grande révolution commerciale ».

Notons tout de suite la permanence de ses idées sur les colonies, le commerce international et les relations transatlantiques qui sont au cœur de sa « realpolitik ».

1. liberté de circulation sur les mers et sur les fleuves.
2. essor industriel et agricole
3. expansion coloniale
4. la paix plutôt que la guerre, car selon le mot de T :  
« Qu'est ce qu'un traité de paix ? C'est celui qui fait succéder l'état de paix à l'état de guerre, mais encore l'amitié à la haine. »

\*

Poursuivons maintenant avec la découverte de l'Amérique que T ne regardera pas avec l'œil mouillé de Chateaubriand...

De Philadelphie, T écrira en février 1795, à son ami lord Lansdowne une longue lettre sur les relations anglo-américaines.

Il analysera que si les EU ont une forte **inclinaison** pour la France en souvenir de notre effort lors de la guerre d'Indépendance,  
« l'Amérique est cependant toute anglaise » par **inclination** et par intérêt.

T prophétise que les Américains deviendront plus utile à l'Angleterre qu'aucune autre puissance et d'autant plus que le gouvernement anglais perdra de sa morgue (lui parle de « hauteur ») vis-à-vis d'eux. Toutes les habitudes de l'Américain font de lui un Anglais, sa langue, ses lois (l'habeas corpus et le jugement des jurés), mais aussi le commerce, les importations, les lettres de change qui font de Londres le banquier du négoce avec l'Amérique.

« L'Américain est peut être le peuple de la terre qui connaît le moins les passions, et qui est le moins gouverné par elles... parce que dans ce pays –là, l'affaire de tout le monde, sans aucune exception, est d'augmenter sa fortune. Ainsi l'argent est le seul culte universel ; la quantité qu'on en possède est la seule mesure de toutes les distinctions. »

\*

Après son retour sur le continent européen, T lira à l'Institut le 4 avril 1797, un mémoire sur les relations commerciales entre les EU et l'Angleterre.

Il y approfondit sa lettre de Philadelphie par la suite de ses observations en Amérique.

Il commence par ces mots : « Il n'est pas de science plus avide de faits que l'économie politique. »

Pour lui, la diplomatie n'est pas la poursuite de la guerre par d'autres moyens, mais bien la mise en œuvre du commerce et des échanges, comment ouvrir de nouveaux marchés par des alliances, comment favoriser la liberté des mers, l'ouverture de nouveaux territoires, l'échange de nouvelles marchandises par la liberté et la sécurité des transports, la bonne circulation des lettres de changes, le développement des assurances et du crédit, bref l'enrichissement et le bien être des nations par la prospérité de leur économie politique.

« L'Amérique consomme annuellement plus de trois millions sterling de marchandises anglaises. La conduite irréfléchie de l'ancien gouvernement de la France a, plus qu'on ne pense, préparé ce résultat favorable à l'Angleterre. »

En bon observateur des questions financières T a remarqué que les capitaux des grands négociants anglais permettaient d'accorder des crédits plus longs qu'aucun négociant d'aucune autre nation ne pourrait faire.

Ainsi le crédit lie le choix des marchandises, le consommateur dépend des choix faits entre négociants, cette diplomatie économique fascine T qui y voit le maintien de la dépendance entre la nation mère et son ancienne colonie.

Il en déduit en conclusion de son mémoire quelques principes généraux qu'il a bien soin de récapituler :

1. les habitudes commerciales se créent dans les premières années qui suivent une paix ou un traité
2. elles sont ensuite bien difficiles à rompre ou à changer
3. l'identité de langage facilite les rapports commerciaux entre les hommes

4. la liberté des cultes est une des plus fortes garanties de la tranquillité sociale
5. l'esprit de commerce rend les hommes tolérants par indifférence et personnels par avidité
6. le commerce tient toujours en effervescence les passions, l'agriculture les calme
7. l'agriculture produit des patriotes alors que la pêche ne fait que des cosmopolites
8. après une révolution qui a tout changé, il faut savoir renoncer à ses haines, si l'on ne veut renoncer pour jamais à son bonheur.

\*

Le 3 juillet 1797 soit quelques jours avant de prendre ses premières fonctions ministérielles au département des relations extérieures, T récidive ses travaux de géostratégie économique et politique en présentant à l'Institut un nouvel essai sur les « avantages à retirer des colonies nouvelles dans les circonstances présentes ».

La encore ses réflexions proviennent de l'observation du développement économique des colonies américaines qu'il a pu observer sur place.

Il souhaite que la France au sortir de la révolution trouve de nouvelles ressources dans des colonies nouvelles.

Il s'appuie sur une citation de Machiavel : « Toutes les mutations fournissent de quoi en faire une autre. »

T rappelle les exemples positifs dans l'histoire antique (colonies des Grecs et des Romains), puis en contre-exemple, les grands déplacements de populations à cause des persécutions religieuses dans notre histoire occidentale (Puritains, Quakers, Maures, Juifs, Protestants....)

Je cite : « On avait des mécontents, on voulut en faire des ennemis ; ils pouvaient servir leur pays, on les força à lui nuire. »

Et de conclure ainsi : « C'est en nous emparant de ce qu'ont de plus pur ces vues des anciens, et en nous défendant de l'application qu'en ont faite la plupart de ces peuples modernes, qu'il convient, je pense, de s'occuper, dès les premiers jours de la paix, de ce genre d'

établissements qui, bien conçus et bien exécutés, peuvent être, après tant d'agitations, la source des plus précieux avantages. »

Regrettons simplement que cet essai n'ait pas été complété, et que T n'ait pu nous donner ni la localisation géographique plus précise, ni les modalités pratiques de ces nouveaux établissements coloniaux qui auraient ainsi servi à la politique coloniale de la France au siècle suivant.

Il esquisse cependant, en rappelant l'échec de nos expéditions en 1719 dans le Mississipi, et en 1763 à Cayenne, qu'il faut regarder au-delà de la Louisiane et de l'Amérique.

Trois pistes sont à retenir, selon sa vision :

1. la côte de l'Afrique et les îles qui avoisinent (Algérie ? Malte ? ou plus loin encore, Madagascar ? Djibouti ?...).
2. l'Égypte, en reprenant une idée de Choiseul en 1769 qui songeait à cette nouvelle localisation pour remplacer nos colonies américaines.
3. la Méditerranée doit devenir un grand « lac français ».

Et de conclure par ces quelques phrases, que je trouve « très Troisième République » pour justifier cette politique coloniale :

« Il ne faut pas nous trouver en arrière des événements, ne point nous laisser prévenir par une nation rivale, pour qui chacun de nos oublis, chacun de nos retards en ce genre est une conquête, et pouvoir attacher à ces entreprises tant d'hommes agités qui ont besoin de projets, tant d'hommes malheureux qui ont besoin d'espérance. »

\*\*\*

## *Deuxième Partie : l'arrivée aux affaires.*

Après avoir pris ses fonctions de ministre des relations extérieures le 16 juillet 1797, T présentera, un an après, au Directoire exécutif le 10 juillet 1798 un mémoire dans lequel il analyse la situation de la République Française dans ses « rapports extérieurs avec les autres puissances »

Au lieu de présenter la situation en trois parties, avec les puissances alliées, neutres et ennemies, T suit un ordre géographique qui va lui permettre de faire des rappels historiques.

Je vous propose de suivre son cheminement intellectuel.

### **La Russie**

Puissance hostile à la France depuis le règne de la Grande Catherine et sa haine pour la Révolution française.

T constate la signature d'un traité de commerce avec l'Angleterre, l'envoi d'un émissaire à Berlin pour exciter la Prusse contre nous, et enfin l'envoi de navires russes pour devenir les auxiliaires de la flotte anglaise.

T propose d'attaquer une Russie sans commerce et sans colonie, à partir de l'Égypte où Bonaparte doit s'installer, et en suggérant une alliance avec les Turcs, pour les aider à reconquérir la Crimée.

### **La Suède**

Traditionnelle sentinelle du nord de l' Europe, la neutralité de la Suède vient de céder à un nouveau régime politique et de faire en partie défection (la Régence)

T écrit que cela était prévisible avec cette formule kilométrique dont il se resservira beaucoup plus tard et dans d'autres

circonstances : « On peut dire en vérité qu'il y a moins loin de Stockholm à Petersbourg que de Petersbourg à Stockholm ».

La cour suédoise est travaillée par les intrigues anglaises, mais la recherche d'indépendance de son gouvernement devrait nous permettre de gagner un nouvel allié, en relation avec notre diplomatie dans le nord de l'Europe dont toutes les priorités tournent autour de la Prusse.

### **Le Danemark**

Autre puissance neutre et maritime, les bateaux danois sont visités et pris par nos corsaires en Méditerranée, d'où de nombreuses altercations, envenimées par les Anglais.

### **La Prusse**

« Ici le tableau change, il s'agit d'objets plus graves »

Notre plénipotentiaire est le citoyen Sieyès qui est parti pour la cour de Berlin avec un projet de traité d'alliance qui ne reçoit que des refus accompagnés de protestations amicales.

Et T de disserte sur le sujet :

« Nous avons imprimé de la crainte et du respect, ce qui exclut la confiance. Nous avons beaucoup de gloire, ce qui produit l'admiration ; mais ce que l'on appelait en politique de la considération, nous ne l'avons point encore obtenue, parce que notre gouvernement est nouveau... »

T suggère de prouver par notre conduite un attachement à des principes stables et sans variation. Il insiste vivement pour reculer la Prusse de nos frontières actuelles pour, je cite, « l'étendre et l'arrondir à l'est et au nord de l'Allemagne ».

Par des compensations et des échanges de territoires T veut utiliser les puissances secondaires d'Allemagne « comme en faisceau au centre de cette contrée, et comme puissant intermédiaire entre la République et l'Autriche, entre la République et la Prusse. »

Voilà des vues nettes, sans lien avec les reproches faits à T lors de la négociation du congrès de Vienne, reproches d'avoir installé la Prusse sur la rive droite du Rhin. Mais avions la main alors pour le refuser, la France n'était qu'un pays occupé par les Alliés qui avaient signé le Traité de Paris pour nous empêcher de nuire....

### **L'Autriche**

Comme pour la Russie, nous sommes ici en terrain ennemi.

L'Autriche menace la République cisalpine, et la liberté en Italie.

T : « l'orgueilleuse maison d'Autriche a déjà oublié ses revers et se prépare sans effroi à rentrer en lice »

### **L'Empire**

Le congrès de Rastadt doit rétablir la paix entre la République et l'Empire.

Alors, si le Rhin n'est plus en belligérance, La France pourra porter ses armées en Italie si l'Autriche persiste dans sa volonté d'y faire la guerre.

### **La République Helvétique**

T demande le libre passage sur son territoire en cas de guerre avec l'Autriche

### **Les Grisons**

T suggère que ce canton sous influence autrichienne puisse rejoindre la Confédération

### **La République batave**

« Cette République est un exemple que jamais l'établissement de la liberté n'est exempt de troubles. »

T suggère d'attendre la stabilisation de la situation politique.

### **L'Angleterre**

« C'est le Gouvernement britannique qui a été dès le principe l'âme du grand complot formé contre la France ... »

Après avoir tenté de se rapprocher de l'Autriche, les Anglais se retrouvent avec la Russie « plus jactantieuse qu'utile » et avec le Portugal.

Berlin devient donc l'objet de leurs négociations.

T analyse les moyens de riposte de la France :

1. D'abord l'expédition d'Égypte, avec la récente prise de Malte
2. Puis un soutien à organiser pour les insurgés d'Irlande.

« Je me résume : notre position vis-à-vis de l'Angleterre est hostile, purement hostile. Avant de traiter avec elle, il faut lui faire beaucoup de mal... »

Toute la force britannique est dans son commerce et sa marine.

Il convient à la France de surveiller les Indes, Saint Domingue, la Méditerranée, le cap de Bonne Espérance,  
Et T de montrer son talent en suggérant d'utiliser le renseignement économique pour connaître les intentions anglaises : interroger les assureurs pour connaître les expéditions projetées ou préparées...et ainsi contrer les priorités de l'amirauté anglaise.

### **Hambourg**

Cette ville hanséatique est liée à l'Angleterre

« Elle en est le coffre fort » selon le mot de T

Fermer Hambourg aux Anglais, c'est donc permettre à la Prusse d'y mettre la main.

### **Les Etats Unis d'Amérique**

A priori puissance neutre, ses liens se sont tellement resserrés avec l'Angleterre que l'embargo vient d'être mis sur tous les navires américains dans les ports français.

### **L'Espagne**

Situation ambiguë de ce pays vis-à-vis de la France.

L'Espagne et le Portugal ont des colonies immenses, et c'est ce lien qui les tient à l'Angleterre.

T suggère d'agir selon qu'ils rejoindront ou non notre ennemi commun.

### **Le Portugal**

« Lisbonne n'est plus depuis longtemps qu'un comptoir de Londres »  
Reparait à cette occasion la question de la Louisiane.

Je cite T :

« Il serait possible de négocier avec le Portugal que quelques possessions coloniales qui seraient exigées de lui pussent être rétrocédées à l'Espagne en échange de la Louisiane. »

Et plus loin :

T pense que dépecer l'empire portugais à notre avantage ne pourrait satisfaire l'Espagne qui deviendrait jalouse de notre accroissement en Amérique et craindrait aussi la contamination de nos idées (abolition de l'esclavage).

Pour mémoire l'Espagne nous restituera la Louisiane en 1800 et nous la revendrons aux Etats-Unis en 1803...

### **Les puissances de l'Italie**

Suit le catalogue d'une Italie, où la France a mis la main, mais qui n'a pas encore fondé son unité :

République Ligurienne

République Cisalpine

République Romaine

Lucques et Saint Marin

Parme

Piémont

Toscane

Naples

### **La Porte Ottomane**

« Sélim III qui règne depuis 1790, passe pour ami des Français. Le même sentiment ne paraît point animer les ministres qui composent le Divan ».

T a préparé la Porte à l'arrivée de Bonaparte en Egypte pour la sûreté des Français dans les Echelles (du Levant)

Si la guerre reprenait avec l'Autriche, des troupes françaises pourraient débarquer dans les bouches du Danube pour aider les Turcs

Remarque de T sur les puissances barbaresques :

« Elles sont restées fidèles aux liens qu'elles avaient avec la France, leur attachement a paru s'augmenter en proportion de nos disgrâces. »

Et de conclure :

« La Méditerranée doit être exclusivement la mer française »

Les Barbaresques sont nos alliés et nos auxiliaires pour que le commerce dans cette zone soit à notre avantage exclusif.

## **Récapitulation**

Ainsi s'achève le panorama géographique du nouveau ministre des relations extérieures du Directoire

Trois ennemis avoués sont désignés : la Russie, l'Angleterre, et le Portugal.

L'armistice avec l'Empire équivaut à un état de paix.

L'inimitié de la Russie se développe. T propose de l'atteindre via la Mer Noire, en amitié avec les Turcs.

L'Angleterre peut être attaquée via l'Irlande et jusqu' à l'Inde si l'expédition d'Egypte réussit.

Pour la Prusse, la Hollande et la Suisse, nous devons les rassurer sur nos intentions.

Question posée : « Sommes-nous sûrs d'avoir des alliés ? En avons-nous qui nous soient utiles ? »

Le Piémont lui semble un allié de circonstance, l'Espagne « une alliance froide, oisive et improfitable »

Restent les Républiques créées par la France, en Italie et chez les Bataves.

« Des alliés ne se conservent qu'avec du soin, des égards et des avantages réciproques. »

Retenons les mots de la fin qui prendront avec l'Empire une toute autre sonorité :

« Travaillons donc pour l'avenir et faisons qu'il soit prochain. »

« La république n'a point abusé de sa force. Qu'elle évite donc d'en faire étalage dans de moindres occasions, qu'elle soit constante, habile et sage, et que le nom de grand peuple qui lui a été donné par l'admiration lui soit confirmé par la confiance. »

\*\*\*

### *Troisième Partie : la leçon de diplomatie*

Regardons pour terminer les instructions pour les ambassadeurs du Roi que T contresigne aux côtés de Louis XVIII en août 1814, avant de partir pour le congrès de Vienne, mais dont il est incontestablement le véritable auteur.

Le concept de légitimité y apparaît comme un élément central à plusieurs reprises : Légitimité de la réunion, de son objet, de ses participants, en particulier pour déterminer qui admette et qui exclure. Pour lui toute l'Europe doit y participer, à l'exclusion de non belligérants du dernier conflit, la Suisse et la Turquie.

Les Etats, grands ou petits, auront le droit d'y envoyer des plénipotentiaires et les ambassadeurs français devront y veiller. L'utilité pour la France est de chercher à les agrandir pour diminuer l'accroissement des grandes puissances.

Cette loi deviendra pour T « le droit public des nations d'Europe »

Et il y a dans ce droit deux principes fondamentaux :

« ... l'un que la souveraineté ne peut être acquise par le simple fait de la conquête, ni passer au conquérant, si le souverain ne le lui cède ; l'autre, qu'aucun titre de souveraineté, et conséquemment le droit

qu'il suppose, n'ont de réalité pour les autres Etats, qu' autant qu'ils l'ont reconnu »

Le droit diplomatique devient donc entre les Etats, ce qu'est le droit civil entre les particuliers, le contrat est la règle des parties.

« On ne peut créer une obligation, ni ôter un droit certain à un Etat qui n'y consent pas....la voie de la négociation est alors la seule permise »

S'esquisse alors une première organisation pacifique et policée de l'Europe qui doit sanctionner son équilibre, ou ses équilibres, par des accords mutuels.

T va donc faire accepter la participation de tous les princes, des villes libres de l'Allemagne, y compris de notre alliée la Saxe, mais refusera que participent l'ordre de Saint Jean de Jérusalem : Sans la possession de l'île de Malte, il ne peut y avoir de souverain sans territoire.

Idem pour le souverain de l'île d'Elbe, car ce n'est un Etat que depuis que la guerre a cessé, hors il s'agit de constater un statu quo ante, avant les bouleversements des conflits. Napoléon ne viendra donc pas négocier au Congrès !

D' où la règle générale suivante :

« Que tout prince ayant sur des Etats engagés dans la dernière guerre un droit de souveraineté qui a été universellement reconnu, qu'il n'a point cédé, et qui n'est reconnu à aucun autre (que ces Etats soient ou non sous la conquête), peut, de même que tout Etat que la guerre a trouvé libre, qui y a été engagé, et qui est actuellement libre, avoir un plénipotentiaire au congrès ; que tous autres princes ou Etats n'y en peuvent avoir. »

A partir de cette règle du droit public de la légitimité, nos ambassadeurs devront faire appliquer les dispositions du traité de paix du 30 mai 1814, dont le traité additionnel négocié avec l'Angleterre qui stipule l'abolition universelle de la traite des noirs.

Et quelques principes particuliers à bien noter pour les diplomates à la manœuvre :

- « L'abolition de la traite est une matière étrangère au droit public de l'Europe, sous lequel les Anglais veulent maintenant la placer »
- « Le traité du 30 mai ne parle que de garantir l'organisation de la Suisse ; mais il est nécessaire que la neutralité future soit aussi garantie »
- « La Porte ottomane est une puissance européenne dont la conservation importe au maintien de l'équilibre européen. Il est donc utile que son existence soit aussi garantie »
- « En donnant à l'Autriche toute l'Italie, on ne ferait qu'assurer à celle-ci son indépendance ; et l'Autriche ne l'aurait acquise que pour la perdre »
- « En Italie, c'est l'Autriche qu'il faut empêcher de dominer ; en Allemagne, c'est la Prusse »
- « Le rétablissement du royaume de Pologne serait un bien et un très grand bien, mais à condition qu'il fut indépendant, avec une constitution forte, et qu'il ne fallut pas compenser à la Prusse et à l'Autriche d'autres territoires, conditions qui sont toutes impossibles, la donner à la Russie serait pour l'Europe un danger, mais en restant partagée, la Pologne ne sera point anéantie pour toujours. Dantzic doit suivre le sort de la Pologne dont elle n'est qu'un entrepôt »
- « Liberté de navigation avec des droits modérés sur le Rhin et sur l'Escaut »

Arrêtons-nous maintenant un instant sur la perception de l'Europe qu'avait T, ou du moins sur les emboîtages que le Prince propose à notre observation, en partant de l'Europe en général jusqu'à la France en particulier :

- Europe (espace géographique et historique)
- Europe en guerre ou belligérante (la France contre les Alliés, mais sans la Suisse ni la Turquie)
- Puissance européenne (y compris la Turquie et la Suisse)
- Équilibre européen, ce n'est pas encore un concert, mais il est un équilibre général composé d'éléments simples qui ne sont que des systèmes d'équilibres partiels, avec des systèmes particuliers pour les petits et moyens états, seules les grandes puissances « embrassant l'ensemble, ordonnent chacune des parties du tout »
- L'équilibre européen réel se produit lorsque « le minimum de force de résistance du plus petit est égal au maximum de force d'agression du plus grand ». Et de conclure par réalisme : « Mais la situation de l'Europe n'est point telle et ne peut le devenir. »
- Tout équilibre artificiel et précaire ne peut se maintenir que lorsque quelques grands états se trouvent animés d'un esprit de modération et de justice qui le conserve »
- Le système de modération fut celui de la France au siècle dernier. Mais désormais après les guerres qui viennent de se produire, « avant de conserver, il faut établir »
- Europe chrétienne (la France et les sept Etats signataires du traité du 30 mai, dont la Russie, mais au total c'est une mosaïque de 40 Etats dont la population française représente les deux tiers)
- La France est un Etat si puissant, que les autres peuples ne peuvent qu'être rassurés par l'idée de sa modération (sic)

\*

Et pour conclure cet essai de compréhension des principes de diplomatie de T, essayons d'en présenter les modalités pratiques. Comment s'y prendre pour réussir ?

### 1. Le mot juste dans la négociation.

T mieux que d'autres connaît l'importance du langage, la valeur du mot juste, il sait que les mots sont des épées, et que la négociation est son champ de bataille. Avec les mots, on ne doit pas rechercher la

concision aux dépens de l'exactitude, mais on est toujours en droit de céder ce qui d'un intérêt moindre, pour obtenir ce qui est d'un intérêt supérieur. Avec les mots, on doit mettre le droit d'abord et les convenances ensuite. Et si cela va sans dire, cela va encore mieux en le disant.

## 2. Ne pas se hâter pour sceller une décision.

La précipitation et l'empressement sont les premiers ennemis de la négociation. « Quand tu es pressé, habilles toi lentement », lui avait conseillé Choiseul lors de sa visite à Chanteloup... « La fougue n'est pas la force » écrira-t-il à ses ambassadeurs...

Il convient d'être toujours habile et exact, mais d'oublier le zèle, et parfois de savoir brouiller les gens que l'on veut ensuite raccommo-der...

## 3. L'art de la table comme fil conducteur

Un diplomate sait recevoir, il sait que les bons dîners font les bonnes dépêches, que puisque une négociation se fait autour d'une table, autant choisir une table bien garnie et bien arrosée. Et finalement pour réussir un congrès, de bonnes casseroles ne sont elles pas plus utiles que de longues instructions écrites ?

Voilà pour illustrer cette conférence sur un T, prince de la médiation. Notre Prince n'était pas que dans l'intrigue et la versatilité des opinions.

Laissons lui la parole pour conclure :

- « Je suis dans les principes, je n'en sortirai pas ».
- « Car les principes ne transigent pas. »

\*

## Bibliographie :

1. Mémoire à la Convention sur les rapports actuels de la France avec les autres Etats de l'Europe du 25 novembre 1792
2. Lettre à Lord Lansdowne du 1<sup>er</sup> février 1795
3. Mémoire sur les relations commerciales des Etats-Unis avec L'Angleterre du 4 avril 1797
4. Essai sur les avantages à retirer des colonies nouvelles dans les circonstances présentes du 3 juillet 1797
5. Mémoire sur la situation de la République française considérée dans ses rapports extérieurs avec les autres Puissances présenté au Directoire le 10 juillet 1798
6. Instructions pour les ambassadeurs du Roi au congrès de Vienne , août 1814

\* \*  
\*



